



# COMMUNE DE VALROS

## RECRUTEMENT

### **Animateurs périscolaires polyvalents ALP & ALSH** **Contrat aidé « Parcours Emploi Compétences 20 h »**

L'agent aura pour missions principales :

- **Services périscolaires et extrascolaires : ALP et ALSH**
  - Préparer les temps d'accueil
  - Accueillir, accompagner et animer les temps d'activités périscolaires, pause méridienne et extrascolaires
  - Appliquer les consignes dans le cadre d'un projet pédagogique
  - Veiller à la sécurité physique, morale et affective des enfants ainsi qu'à leur bien être
  - Repérer les dysfonctionnements et les signaler au directeur
  - Gérer les relations avec les parents
- **Entretien des locaux et matériel du Centre de Loisirs**
  - Nettoyage et désinfection de l'ensemble des locaux intérieurs et extérieurs
  - Entretien et rangement du matériel utilisé.
  - Contrôler et approvisionnement en produits.
- **Possibilité de remplacements en cas d'absence ou renfort**
  - Remplacement des ATSEM
  - Entretien des locaux municipaux
- **Savoirs être :**
  - Qualités relationnelles.
  - Être à l'écoute et adopter une attitude éducative.
  - S'investir dans un processus de formation avec une restitution des acquis sur le terrain
  - Capacité à résoudre les tensions par la discussion et la diplomatie.
  - Tenue, langage, attitude et comportement corrects
  - Disponibilité.
  - Ponctualité.
  - Rigueur et discrétion.
  - Sens du service public et du travail en équipe.
  - Adaptabilité du fait de la polyvalence des postes.
- **Connaissances requises :**
  - Connaître les besoins de l'enfant pour être en capacité d'y répondre
  - Connaître et appliquer la réglementation des accueils collectifs de mineurs
- **Savoirs faire :**
  - Mettre en place, faire vivre et évaluer des projets d'animation et veiller à leur portée pédagogique
  - Intégrer son action dans le cadre du projet pédagogique et plus largement dans le cadre du projet d'école
- **Qualifications :**
  - **BAFA minimum obligatoire**

#### **Contraintes spécifiques du poste**

Horaires spécifiques globalisés sur un an / répartis de 12h45 à 18h00 + ALSH vacances / mercredi  
Congés obligatoirement pris pendant les périodes de vacances scolaires

**Vérifier au préalable les conditions d'éligibilité au « Parcours Emploi Compétences »  
auprès de la MLI de Béziers ou Pôle Emploi**

**Lettre de candidature+ CV + diplôme à déposer dans les meilleurs délais  
et au plus tard le 10 août 2020 au secrétariat de la Mairie  
ou envoi par mail à [alpalsh1@valros.fr](mailto:alpalsh1@valros.fr) / [dga@valros.fr](mailto:dga@valros.fr)**